



Rapport annuel 2022-2023

Comité des affaires universitaires et de l'innovation

Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux (CIUSSS)
de la Capitale-Nationale

Rapport annuel 2022-2023

Comité des affaires universitaires et de l'innovation

Direction de l'enseignement et des affaires universitaires

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Déposé au conseil d'administration le 16 mai 2023

COMPOSITION

Le comité des affaires universitaires et de l'innovation (CAUI) est composé de quatre membres du conseil d'administration (CA), dont un représentant de l'Université Laval. Le président-directeur général est membre d'office du comité. Sa composition au 31 mars 2023 était la suivante :

- M. Louis Boisvert, pharmacien et représentant du Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
- Mme Marie-Hélène Gagné, présidente du CAUI (20 octobre 2022^{1*}), représentante de l'Université Laval, membre du conseil d'administration
- M. Simon Lemay, membre indépendant, expertise en protection de la jeunesse et membre du conseil d'administration
- M. Guy Thibodeau, président-directeur général du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale

Invités

- M. Yves De Koninck, directeur de la recherche
- M. Martin Lafleur, directeur de la Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)
- Mme Sandra Lavigne, adjointe au directeur de l'enseignement et des affaires universitaires

MANDAT

Le comité des affaires universitaires et de l'innovation (ci-après « CAUI ») exerce les fonctions prévues par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (article 181) et le *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CIUSSS de la Capitale-Nationale* (article 32). Le CAUI s'assure de la réalisation des orientations stratégiques de chacun des volets de la mission universitaire de l'établissement. Il veille à l'atteinte des objectifs de rendement fixés pour chacun des volets de cette mission. Il s'assure que l'établissement prenne les moyens pertinents pour promouvoir et développer les connaissances et l'expertise par la recherche et l'innovation, en évaluer l'impact, ainsi que fournir aux étudiants un encadrement et un environnement d'apprentissage qui favorisent la réussite académique, le transfert de connaissances et le rayonnement. Le CAUI fait des recommandations au conseil d'administration notamment sur :

- Les dossiers de renouvellement de candidatures des instituts universitaires;
- La révision des politiques institutionnelles touchant l'enseignement, la recherche et l'innovation;
- Toute matière ayant une incidence sur le développement et l'innovation en enseignement, en recherche et en évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- La nomination et la révocation des membres des comités d'éthique de la recherche sectoriels (CER-S);
- L'exercice des différentes fonctions du comité.

RÉUNIONS

Au cours de la dernière année, le comité s'est réuni à six reprises (21 avril 2022, 19 mai 2022, 20 octobre 2022, 24 novembre 2022, 9 février 2023 et lors d'un comité spécial le 27 février 2023).

¹ M. Rénaud Bergeron a assuré la présidence du CAUI jusqu'en mai 2022.

ASSIDUITÉ

Le taux de participation des membres aux réunions du comité est de 75 % (trois membres sur quatre présents lors des rencontres) pour 2022-2023.

RÉALISATIONS

- Présentation du Service des pratiques de pointe et des mandats nationaux de la DEAU et échange sur les retombées pour la pratique clinique;
- Présentation de la démarche du comité exécutif du conseil multidisciplinaire et l'avancée des travaux de collaboration concernant la mission universitaire;
- Appui pour l'adoption des rapports annuels des CER-S;
- Appui pour l'adoption du renouvellement du mandat de trois présidents des CER-S;
- Appui pour l'adoption de renouvellements de mandat, de nominations et de démissions de membres des CER-S;
- Appui d'une demande concernant le projet « incubateur d'entreprises » visant à placer ces entreprises à proximité des centres de recherche pour mettre à profit les connaissances scientifiques;
- Mise à jour du plan d'action du CAUI 2022-2023 afin d'établir les sujets et les priorités de l'année;
- Présentation de la Politique relative aux statuts de chercheurs et rétroactions en prévision de l'adoption au CA à l'automne 2022;
- Présentation de la révision de la structure de gouvernance de la mission universitaire adoptée par le comité de coordination clinique;
- Présentation des bilans 2021-2022 des comités tactiques et opérationnels des désignations universitaires afin d'informer des travaux réalisés concernant le développement et l'intégration de la mission universitaire;
- Présentation du bilan de la DEAU (2021-2022) illustrant les réalisations des différents services liés à l'enseignement et aux affaires universitaires;
- Présentation des différents travaux de recherche par le biais des documents « Nos centres en action » et « La recherche en bref » pour les quatre centres de recherche;
- Présentation de deux projets pour le développement de nouvelles chaires de recherches.

PERSPECTIVES POUR 2023-2024

Les perspectives pour 2023-2024 seront le renouvellement de membres des CER-S, le suivi des principaux travaux des CER-S, le suivi des rapports de la mission universitaire, le maillage recherche-clinique, l'appréciation des actions liées au développement de l'innovation, les stratégies de communication et de diffusion des différents outils et documents liés à la mission universitaire.

Marie-Hélène Gagné

Présidente du comité des affaires universitaires et de l'innovation

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale**

Québec

